

## A Marseille, une mairie incompétente et un État absent

PAR FRANÇOIS BONNET  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 6 NOVEMBRE 2018



Les immeubles effondrés de la rue d'Aubagne, à Marseille. © Reuters

Depuis bientôt trente ans, le quartier de Noailles est censé être réhabilité. Des sommets de gabegie et d'incurie ont été atteints avec le maire LR Jean-Claude Gaudin, pendant que l'État démissionnait de ses missions principales, comme le pointent plusieurs études.

Les morts de la rue d'Aubagne, ensevelis dans l'effondrement de trois immeubles lundi 5 novembre, ne sont pas les victimes d'un coup du sort et encore moins des « fortes pluies » tombées sur la ville, scandaleuse explication avancée par la municipalité à l'annonce de la catastrophe. Ils sont le bilan tragique des décennies de laisser-faire et d'incurie de la municipalité dirigée par Jean-Claude Gaudin, élu maire (LR) en 1995.

Marseille est de longue date une magnifique ville en souffrance. Son prétendu folklore, ses images clichés, ses particularités – dont un système politique clientéliste et corrompu –, sa pauvreté aussi, ont

toujours servi d'explications et surtout d'excuses aux responsables politiques comme aux hauts fonctionnaires de l'État.



Les immeubles effondrés de la rue d'Aubagne, à Marseille. © Reuters

Mais cette fois, les effondrements de la rue d'Aubagne disent tout autre chose, et de manière malheureusement trop claire. Les responsabilités de la Ville et de plusieurs services de l'État peuvent être directement pointées, tant cet accident meurtrier n'apparaît que comme la conséquence tristement logique de l'incompétence et de l'abandon de la puissance publique.

Nos partenaires de **Marsactu** le rappellent dans cet **article** : « *Le 63, rue d'Aubagne était une propriété publique. En cela, il est un symbole de l'incapacité publique à agir.* » Acheté il y a plusieurs années par Marseille Habitat, société d'économie mixte de la Ville, rien n'y avait été entrepris malgré l'insalubrité de l'immeuble et la fragilisation du bâti. La raison ? L'attente d'un plan de rénovation d'ensemble du quartier. Un plan promis depuis presque trente ans : Robert Vigouroux, successeur de Gaston Defferre à la mairie de Marseille (de 1986 à 1995), travaillait déjà sur un projet de réhabilitation de Noailles.

Noailles, dont la rue d'Aubagne est comme la colonne vertébrale, est un tout petit quartier du centre de Marseille : 500 mètres sur 300 mètres, un marché, des ruelles en pente, un bâti des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, des immeubles souvent surpeuplés et environ 4 500 habitants. Ses particularités ? Une précarité sociale extrême, une pauvreté massive (le revenu médian y est d'environ 7 000 euros par an, le taux de pauvreté est de 45 %), des populations fragiles venues d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb et des commerces puissants.

C'est aussi l'un des quartiers les plus attachants de la ville, pas seulement de par sa proximité avec la Canebière et le Vieux-Port, mais parce qu'il rappelle ce qu'est aussi Marseille : une porte d'entrée du monde, un creuset où les vagues d'immigration successives ont forgé des réseaux de solidarité, des identités et des circuits économiques transnationaux. « *Belsunce ou le quartier de Noailles sont aujourd'hui connus dans toute l'Afrique francophone, le Maghreb et une partie du Machrek* », écrivaient en 1995 les sociologues **Michel Péraldi et Alain Tarrus**, pour souligner qu'il ne s'agissait pas que de quartiers pauvres et « immigrés », mais aussi de plaques tournantes commerciales.

C'est en cette même année, 1995, que Jean-Claude Gaudin, conseiller municipal depuis 1965, réalise enfin son rêve : être maire de Marseille. Il a fait sa campagne sur un thème : « *reconquérir le centre-ville* ». Accélérer les grands chantiers de son prédécesseur, avec cette variante jamais trop fortement clamée mais que ses électeurs ont bien comprise : chasser les « Arabes » de la Canebière, de Belsunce et de Noailles.

Il l'affirmera plus nettement quand les chantiers pharaoniques annoncés demeurent aux abonnés absents. « *Le centre a été envahi par la population étrangère, les Marseillais sont partis. Moi je rénove, je lutte contre les marchands de sommeil, et je fais revenir les habitants qui paient des impôts* », déclare le maire à *La Tribune* en 2001. Claude Valette, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, en rajoute dans *Le Figaro* en 2003, affirmant : « *Il faut nous débarrasser de la moitié des habitants de la ville. Le cœur de la ville mérite autre chose* » (**notre article ici**).

Mais rien ne se passe. Jean-Claude Gaudin l'a expliqué : il va faire appel aux investisseurs privés pour remettre sur pied tous ces îlots insalubres. Le résultat est risible mais, au passage, des dizaines de millions de subventions se sont évaporés. Quant aux actions directement pilotées par la Ville, elles se distinguent déjà par leur impéritie.

Exemple : en 2008, Gaudin fait nommer Philippe Sanmarco à la tête de la puissante société d'économie mixte Marseille Aménagement. C'est une belle prise politique – ancien député socialiste, l'homme fut surtout secrétaire général de la mairie sous Gaston Defferre, et un temps présenté comme son dauphin avant de sombrer dans les règlements de comptes entre socialistes et d'être éliminé par Michel Pezet. Vingt ans plus tard, le voilà officiellement chargé de conduire la rénovation urbaine du centre-ville.

Quatorze mois plus tard, il démissionne. Il n'est qu'un pot de fleurs rangé au fond du placard. Le vrai patron de Marseille Aménagement est son directeur général, un certain Charles Boumendil. Lui et ses équipes n'ont aucune intention de changer leurs habitudes de travail. Privé de bureau, privé de collaborateurs, d'informations et de dossiers, Sanmarco peut aller voir ailleurs. En 2017, Charles Boumendil, qui a dû être exfiltré de Marseille Aménagement, est condamné pour travail dissimulé.

Deuxième exemple en forme d'anecdote, relevée dans une **étude sur la réhabilitation de Noailles (à lire ici)**: en juin 2001, Gaudin inaugure en fanfare la pose dans le quartier de 70 conteneurs à ordures de grande capacité. L'exploit devient très vite dérouté, quand on s'aperçoit qu'aucun de ces conteneurs n'a été conçu pour accueillir les déchets produits par les commerçants...

### **Un rapport décrit en 2015 la faillite de la puissance publique**

Mais ne rien faire demande souvent beaucoup d'énergie. Et durant un quart de siècle, les services de la Ville – en lien avec la préfecture – vont se dépenser et dépenser sans compter : on produit ainsi rapports et études par dizaines ; des procédures sont lancées qui ne sont jamais évaluées ; des sociétés d'économie mixte pullulent qui brassent budgets et emplois ; des sigles en tout genre parlent habitat, rénovation, urbanisme, résorption des logements insalubres...

À Noailles, les milliers d'habitants attendent. Suspectant que derrière le renouveau urbain annoncé se prépare une vaste purge sociale, ils demandent simplement de la concertation. **De pauvres réunions**

sont organisées, alors que l'association « Un centre-ville pour tous » mobilise de plus en plus d'habitants et gagne en savoir-faire et en expertise (*leur site web est ici*).



Immeubles anciens dans le centre-ville. Photos extraites du rapport de Christian Nicol.

Les années passent, tandis que le roi Gaudin et ses équipes sont comme entrés en catalepsie. Faire semblant pour masquer l'immobilisme est la ligne politique du maire : il a déjà abandonné les quartiers Nord, les écoles primaires de la ville, les transports publics et le ramassage des ordures, les grandes copropriétés privées en déshérence ; il sous-traite la gestion des services au syndicat maison FO, écarte d'un revers de main les multiples rapports accablants de la Cour des comptes sur sa gestion, parvient à neutraliser la préfecture de l'État et ses services.

Pourquoi donc se soucier de l'îlot Noailles, qui ne pèse rien électoralement ? Un plan d'ensemble n'est toujours pas prêt ; les accords avec l'État et ses agences ne sont pas faits ; des microprojets (telle une crèche rue d'Aubagne) permettent de faire croire que tout bouge...

Et le scandale peut perdurer sous les yeux de l'État. Il a pourtant été précisément décrit en 2015 par un haut fonctionnaire qu'avait mandaté la ministre du logement Sylvia Pinel. Ancien directeur de l'Agence nationale de l'habitat, passé par la mairie de Paris et le ministère du logement, **Christian Nicol** est chargé d'auditer les politiques publiques à Marseille en matière de réhabilitation des copropriétés privées dégradées ou insalubres. Elles constituent justement l'essentiel du parc de logements dans le centre-ville.

Son rapport n'est pas seulement au vitriol. Il est un petit manuel illustré et fort pédagogique de ce que peut être une mauvaise gestion municipale face à d'énormes enjeux sociaux et urbains dans la deuxième métropole française.

• **L'état des lieux, d'abord.** Le rapport inventorie « un parc privé indigne et dégradé d'une rare ampleur et une situation critique ». « On estime à 40 400 le nombre de logements privés potentiellement indignes présentant un risque pour la santé ou la sécurité de 100 000 occupants. » Locataires pauvres ou très pauvres, propriétaires sans capacité financière, marchands de sommeil, logements très dégradés : « Les difficultés sont très graves tant sur le plan urbain, social, sanitaire que technique. Les acteurs sont dépassés par l'ampleur du phénomène de dégradation », s'alarment les enquêteurs.

• **Le bilan politique, ensuite.** « Les dispositifs mis en place depuis plusieurs années ont eu un effet marginal sur le traitement de l'habitat indigne », résume Christian Nicol. Multiplicité et rivalités des acteurs politiques et de leurs services (Ville de Marseille, État, communauté urbaine Marseille Provence Métropole), multiplicité des opérateurs et sociétés d'aménagement... le constat dressé est accablant et peut être résumé par ces quelques extraits :  
— « Un déficit de coordination pour le traitement de l'habitat indigne »  
— « Les moyens humains et le savoir-faire sont insuffisants dans les différents services (État et Ville) »  
— « Aucune hiérarchisation commune de l'urgence n'a été définie »  
— « Les pouvoirs publics se privent de moyens de pression (...) les occupants ne sont pas protégés (...) les aides spécifiques de l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) ne sont pas mobilisées »  
— « Un ralentissement de la lutte contre les marchands de sommeil »  
— « Des interventions de la Ville insuffisamment coordonnées, diffuses et sous-calibrées avec pour conséquence des résultats faibles et peu visibles »  
— « Des signalements aux services d'hygiène et de sécurité de la Ville de Marseille qui ne sont pas suivis d'effet, freinant la mise en œuvre de toute action »

— « *Il n'existe pas de stratégie formalisée de traitement de l'habitat indigne et dégradé* »

— « *Aucune action ou dispositif préventif permettant de freiner ou arrêter les processus de fragilisation n'est mené* »

Voilà pour l'essentiel. Le rapport de Christian Nicol peut être lu ici.

En 2014, se présentant à un quatrième mandat de maire (Jean-Claude Gaudin, 79 ans, cumule par ailleurs 120 années de mandat comme élu municipal, député et sénateur), **l'édile faisait ainsi raconter une visite au**

marché principal du quartier de Noailles : « *C'est un accueil particulièrement enthousiaste que les habitués du marché des Capucins réservent ce vendredi matin à Jean-Claude Gaudin. Se frayant, non sans mal, un passage dans cette foule où chacun veut l'approcher et lui témoigner son attachement, le Maire de Marseille peut mesurer une fois encore sa popularité.* »

Quatre ans plus tard, et au lendemain des morts de la rue d'Aubagne, l'écho obscène de ces propos nord-coréens vient rappeler l'urgence d'une mobilisation de l'État et des citoyens pour enfin aider Marseille.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.